

Les élections au Conseil d'Administration :

→ Voir le Courrier du S1 Numéro 1.

Nous vous rappelons que **les élections au C.A dans les collèges et les lycées** doivent se tenir **avant la fin de la 7ème semaine de l'année scolaire donc avant le samedi 19 octobre 2019.**

La liste doit comprendre au maximum **14 noms** (12 pour les établissements de moins de 600 élèves).

Des délais réglementaires doivent être respectés :

J - 20	Affichage de la liste électorale
J - 10	Dépôt des déclarations de candidatures signées
J - 6	Envoi ou remise du matériel de vote à tous les électeurs (même les personnels absents)

Présenter des listes syndicales (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNUIPP-FSU) ouvertes à tous est la meilleure façon de garantir le fonctionnement démocratique des instances locales. C'est également avoir l'appui et l'expertise du syndicat pour défendre les droits de tous et faire vivre les principes du service public d'Éducation Nationale. Enfin, c'est agir en liaison avec les représentants départementaux et académiques du SNES-FSU, au moment des comités techniques (CTSD et CTA) et des conseils de l'éducation (CDEN et CAEN) en particulier.

Le S2 Gironde, comme tous les ans, propose à ses militants **un stage départemental en 2 temps pour présenter le rôle des élus en C.A et expliquer le fonctionnement de cette instance.**

Nous vous communiquerons dans les prochains jours la première date.

Participer à un stage de formation syndicale est un droit pour les syndiqué(e)s comme pour les non syndiqué(e)s. Il suffit juste de déposer une autorisation d'absence au secrétariat au moins un mois avant la tenue d'un stage.

Le bureau du SNES-FSU :

S1, Syndiqué(e)s et sympathisant(e)s, nous vous invitons à participer au bureau du Snes départemental vendredi 4 octobre à partir de 15h30 au 138 rue de Pessac.

Nous vous espérons nombreux pour aborder cette nouvelle année militante.

Après des échanges et discussions en lien avec la rentrée et l'actualité, nous prendrons une pause conviviale !

Voir le modèle de mande d'autorisation d'absence en pièce jointe.

Rappel : pas de délai pour la déposer au secrétariat de votre établissement.

La FSU appelle à participer à deux actions :

- **samedi 21 septembre** : « la planète brûle ! Pour l'environnement, le climat et la justice sociale »
RDV devant le miroir d'eau à Bordeaux à partir de 13h30
Voir le tract d'appel
- **mardi 24 septembre** : journée d'action à l'appel de la CGT, de Solidaires et de la FSU pour combattre la réforme Delevoye sur les retraites
RDV place de la République à partir de 11h30